

# Les actions

## en **santé** au travail du **CDG 76**

Collectivités et établissements publics adhérents à la mission « médecine professionnelle »



# sommaire

## INTRODUCTION 4

## ATELIERS 6

- Ateliers santé et bien-être au travail... 7

## ÉTUDES ET ANALYSES 9

- Études ergonomiques..... 10
- Visites et conseils d'installations aux postes administratifs ..... 11
- Aide à l'aménagement ..... 12

## TESTS ET MESURES 13

- Mesures d'ambiances physiques..... 14

## PRÉVENTION DES RISQUES PHYSIQUES 15

- Méthodologie accueil sécurité ..... 16
- Manager ensemble la sécurité..... 17
- Analyse d'un accident par la méthode de l'arbre des causes ..... 18

### Prévention des risques :

- Agents en charge de l'entretien des locaux ..... 19
- Agents en charge des espaces verts. 20
- Agents en charge de déchèterie..... 21

### Gestes et postures :

- **NOUVEAUTÉ** Agents administratifs ..... 22
- Agents techniques ..... 23
- Agents du secteur médico-social ..... 24

|                                      |    |
|--------------------------------------|----|
| ▪ Prévention des TMS .....           | 26 |
| ▪ Nature, rôle et choix des EPI..... | 27 |
| ▪ Risque chimique .....              | 28 |
| ▪ Risque électrique.....             | 29 |

#### Risque routier :

|                                                                                         |    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|----|
| ▪ Généralités sur la sécurité routière.....                                             | 30 |
| ▪ Signalisation temporaire de chantier.....                                             | 31 |
| ▪ Nuisances sonores et nuisances dûes aux vibrations.....                               | 32 |
| ▪ Intégrer l'ergonomie dès la construction et l'aménagement des locaux de travail ..... | 33 |
| ▪ Intégrer l'ergonomie dès l'achat .....                                                | 34 |
| ▪ <b>NOUVEAUTÉ</b> Travail de nuit : prévenir les risques, préserver sa santé.....      | 35 |
| ▪ Entretien des locaux : l'utilisation de la microfibre.....                            | 36 |
| ▪ L'ergonomie organisationnelle : un moyen de limiter les risques TMS.....              | 37 |
| ▪ Document unique : enjeux et méthodologie .....                                        | 38 |
| ▪ Risque amiante.....                                                                   | 39 |
| ▪ Documents et formations obligatoires en prévention des risques professionnels.        | 40 |
| ▪ <b>NOUVEAUTÉ</b> Travail, chaleur et soleil : prévenir les risques invisibles.....    | 41 |

## PRÉSERVER SA SANTÉ AU TRAVAIL

**42**

|                                                                                                                                                                 |    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| ▪ Prévention des pratiques addictives - à destination des encadrants .....                                                                                      | 43 |
| ▪ Prévention des pratiques addictives à destination des agents et des encadrants .....                                                                          | 44 |
| ▪ <b>NOUVEAUTÉ</b> La gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences (GPEEC) : un levier pour lutter contre l'usure professionnelle ..... | 45 |

## PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

**46**

|                                                                                                                              |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| ▪ La communication : un vrai sac de noeuds ? .....                                                                           | 47 |
| ▪ Management et prévention des RPS.....                                                                                      | 48 |
| ▪ <b>NOUVEAUTÉ</b> Gérer la charge de travail : des clés pour agir .....                                                     | 49 |
| ▪ Développer ses ressources pour mieux gérer son stress.....                                                                 | 50 |
| ▪ Travailler auprès d'usagers en souffrance .....                                                                            | 51 |
| ▪ Accueil du public : prévenir et gérer les conflits .....                                                                   | 52 |
| ▪ Prévenir les agissements sexistes et violences sexuelles au travail - à destination des encadrants et des préventeurs..... | 53 |



**Vous souhaitez plus d'information au sujet d'une de nos sensibilisation ?**

Contactez nos services au  
**02 79 18 11 61**

**Le Pôle « Santé / Prévention », à travers sa prestation globale, a pour objectif d'accompagner les collectivités territoriales dans le cadre de leur obligation de veiller à la sécurité et à la protection de la santé des agents placés sous leur autorité.**

## LE PLAN D'ACTION EN SANTÉ AU TRAVAIL

Élaboré en concertation avec le médecin du travail et l'autorité territoriale ou son représentant, le plan d'actions de santé au travail est défini pour une **durée maximale de deux ans**, avec évaluation annuelle. Il définit des actions en milieu professionnel à réaliser visant à :

- Mettre en œuvre les priorités d'actions en milieu professionnel et faire émerger des bonnes pratiques.
- Améliorer la prévention des risques professionnels et des conditions de travail individuelles et collectives.
- Mettre en œuvre les objectifs régionaux de santé au travail définis dans les plans régionaux de santé au travail.
- Cibler des moyens et des actions sur certains métiers, en faveur de publics particuliers ou sur la prévention de risques spécifiques.
- Permettre le maintien dans l'emploi des agents et lutter contre la désinsertion professionnelle.

### LES ÉLÉMENTS DU PLAN DE SANTÉ

Les moyens et ressources mobilisés par les parties



La programmation des actions



Les modalités de collaboration pour atteindre des objectifs

## RENFORCER NOTRE COLLABORATION

Le plan d'actions en santé au travail a par ailleurs vocation à **renforcer la collaboration entre le médecin du travail, son équipe pluridisciplinaire et la collectivité** afin d'assurer aux élus et aux agents des collectivités et établissements, le soutien nécessaire dans leur démarche de prévention, compte tenu des responsabilités en matière de santé, d'hygiène et de sécurité qui leur incombent.

## LE RÔLE DU MÉDECIN ET DE L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

**Le médecin du travail conseille l'autorité territoriale, ou son représentant**, pour définir le plan d'actions en milieu professionnel en fonction des priorités de la collectivité.

Ces actions sont réalisées par le médecin du travail et son équipe pluridisciplinaire composée d'infirmier(e)s en santé au travail, d'ergonomes, d'ingénieurs hygiène et sécurité au travail et de psychologues du travail en collaboration avec l'assistant ou le conseiller en prévention de la collectivité.

## DES EXEMPLES D'ACTIONS EN MILIEU PROFESSIONNEL

- la réalisation d'études de poste de travail et de sensibilisations,
- l'appréciation des éventuelles nuisances sur la santé des agents,
- le conseil sur les questions d'hygiène et de sécurité au travail
- des dispositions réglementaires en matière de santé au travail ou encore la participation du médecin du travail au CST en tant que membre de droit.

**Il revient à la collectivité adhérente de définir les modalités d'organisation des actions en milieu professionnel**, dont les dates seront proposées par les intervenants du Pôle « Santé/Prévention » en fonction des échéances déterminées par le plan de santé au travail.

**La collectivité procède à la convocation individuelle des agents** pour toute action en milieu de travail ou réunion, en veillant à informer les personnes concernées de la présence du médecin.



## COMMENT ADHÉRER ?

POUR POUVOIR ADHÉRER POUR UNE DURÉE DE **4 ANS**,  
AUX **MISSIONS DE MON CHOIX**,

VOICI LA MARCHE À SUIVRE

1

### JE FAIS DÉLIBÉRER MA COLLECTIVITÉ

L'adoption de la **convention-cadre** par votre instance délibérante, vous permet, à **tout moment**, de recourir à l'une ou l'autre des missions que nous vous proposons. Un modèle de délibération vous est proposé sur [www.cdg76.fr](http://www.cdg76.fr)

2

### JE SIGNE LA CONVENTION-CADRE ET LA CONVENTION MÉDECINE

Valable pour une durée de **quatre ans renouvelable**, cette convention-cadre vous permet de déclencher, en tant que de besoin, la(les) mission(s) de votre choix.

PENDANT  
**4 ANS**

### JE PEUX ENSUITE BÉNÉFICIER DE LA MISSION DE MON CHOIX

Les missions sont ensuite sollicitées **sur demande expresse de la collectivité**, en tant que de besoin, via une demande de mission ou par **l'acceptation du devis proposé par le Centre de Gestion**.



**ATELIERS SANTÉ ET  
BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL**

# ATELIERS SANTÉ / PRÉVENTION

La journée peut se dérouler en trois, quatre, cinq ateliers auxquels les agents participent individuellement ou par groupe. La collectivité peut proposer, en parallèle, aux agents d'autres ateliers animés en interne ou par l'intermédiaire d'une association, par exemple.

## ■ LES ATELIERS

### **Atelier n°1 : Échauffements-éveil musculaire**

- Intervenant : ergonome
- Durée : 20 min ou 1 heure
- Capacité : 10 à 15 agents maximum
- Moyen / matériel : salle équipée d'un vidéoprojecteur

### **Atelier n°2 : Un repas presque parfait, ça vous dit ?**

- Intervenant : médecin du travail ou infirmier(e) en santé au travail
- Durée : 1 heure
- Capacité : 10 à 15 agents maximum
- Moyen / matériel : salle équipée d'un vidéoprojecteur

### **Atelier n°3 : Et si bien dormir changeait tout ?**

- Intervenant : infirmier(e) en santé au travail
- Durée : 1h
- Capacité : 10 à 15 agents maximum
- Moyen / matériel : salle équipée d'un vidéoprojecteur

### **Atelier n°4 : Activités physiques : 3-2-1 partez !**

- Intervenant : infirmier(e) en santé au travail
- Durée : 30 minutes
- Capacité : 10 à 15 agents maximum
- Moyen / matériel : salle équipée d'un vidéoprojecteur

### **Atelier n°5 : Hygiène de vie et hygiène vestimentaire**

- Intervenant : infirmier(e) en santé au travail
- Durée : 1 heure
- Capacité : 10 à 15 agents maximum
- Moyen / matériel : salle

### **Atelier n°6 : Stress au travail : comprendre, agir et respirer...**

- Intervenant : psychologue du travail
- Durée : 30 min / 45 min / 1h / 1h15 au choix
- Capacité : 5 à 12 personnes
- Moyen / matériel : salle équipée d'un vidéoprojecteur

### **Atelier n°7 : Pratiques addictives : tous concernés ?**

- Intervenant : médecin du travail
- Durée : 1h
- Capacité : 10 à 15 agents maximum
- Moyen / matériel : salle équipée d'un vidéoprojecteur

### **Atelier n°8 : Psy Cause : parlons santé mentale**

- Intervenant : psychologue du travail
- Durée : 45 min ou 1h
- Capacité : 5 à 10 personnes
- Moyen / matériel : salle

**Atelier n° 9 : Les RPS : prévenir plutôt que guérir !**

- Intervenant : psychologue du travail
- Durée : 1h ou 1h15
- Capacité : 5 à 12 personnes
- Moyen / matériel : salle équipée d'un vidéoprojecteur

**Atelier n°10 : Sexisme au travail : les codes changeant**

- Intervenant : psychologue du travail
- Durée : 1h ou 1h15
- Capacité : 5 à 14 personnes
- Moyen / matériel : salle équipée d'un vidéoprojecteur

**Atelier n°11 : Escape Game : risque chimique (ATSEM/Agents d'entretien)**

- Intervenant : ergonome
- Durée : 20 à 30 min
- Capacité : 6 agents maximum
- Moyen / matériel : voir avec intervenant

**Atelier n°11 bis : Escape Game : Risque chimique : savez-vous maîtriser l'accident ? (agents techniques/ agents de prévention)**

- Intervenant : Ingénieur conseil en hygiène et sécurité
- Durée : 20 à 30 minutes
- Capacité : 8 agents maximum
- Moyens / matériel : À définir avec l'intervenant (ex. : fiches produits, indices, cadenas, gants, lunettes, etc.)

**Atelier n°12 : Mission DUERP - Identifier, évaluer et prévenir**

- Intervenant : Ingénieur en hygiène et sécurité
- Durée : 1h30
- Capacité : 8 agents maximum
- Moyen / matériel : voir avec intervenant

**Atelier n°13 : Parler tabac, ce n'est pas tabou (fumeurs et non fumeurs)**

- Programme établi en concertation avec le médecin du travail / en individuel ou collectif
- Intervenant : médecin du travail
- Test de Fagerström, mesure du monoxyde de carbone et conseils
- Durée : 45 min à 1h
- Capacité : individuel et/ou collectif (8 à 10 personnes)
- Moyen / matériel : salle ou bureau dédié(e)

**Atelier n°14 : Prévention du risque cardio-vasculaire**

- Programme établi en concertation avec le médecin du travail / en individuel ou collectif
- Intervenant : médecin du travail
- Durée : 1 heure
- Capacité : 5 à 12 personnes
- Moyen / matériel : salle équipée d'un vidéoprojecteur ou bureau dédié(e)



**AGENTS CONCERNÉS**

Tous les agents  
*Les programmes peuvent varier en fonction du nombre de participants*



**DURÉE**

2 sessions d'atelier par  
demi-journée et par intervenant  
1 intervenant par demi-journée  
= 0,5 jour au plan de santé



**INTERVENANT**

Médecin du travail,  
infirmier(e) en santé  
au travail, ergonomes,  
psychologues, ingénieur en  
hygiène et sécurité

# ÉTUDES ET ANALYSES



# ÉTUDES ERGONOMIQUES

## ■ LES OBJECTIFS

- **Analyser l'environnement** de travail (intérieur ou extérieur) d'un (des) agent(s) à partir d'observations qualitatives et quantitatives notamment sur :
  - les espaces de travail
  - les contraintes physiques
  - la biomécanique en relation avec les gestes et les postures
  - les missions réalisées
  - les outils et les équipements mis à disposition
- **Quantifier l'exposition** des agents aux risques d'exposition aux nuisances sonores, aux vibrations, aux ambiances lumineuses, etc., au sein de leur environnement de travail (intérieur ou extérieur)
- **Rapporter** les observations et l'analyse des mesures ainsi que les aménagements possibles pour réduire les contraintes ainsi que l'exposition aux risques professionnels afin d'optimiser l'environnement de travail

## PROGRAMME

- Analyses et mesures des risques en fonction de l'environnement de travail des agents (charges portées ou manutentionnées, intensité physique, bruit, exposition aux vibrations mécaniques, luminosité, température, humidité...).
- Rédaction du rapport et présentation des recommandations d'aménagement

*Pour les agents administratifs : matériel mis à disposition, bruit, luminosité, température, etc.*



### AGENTS CONCERNÉS

Tous les agents



### DURÉE

En fonction de l'environnement et du besoin : ½ journée **ou** journée entière sur site **+ temps** de rédaction du rapport



### INTERVENANT

Ergonomes

# VISITES ET CONSEILS D'INSTALLATIONS AUX POSTES ADMINISTRATIFS

## ■ LES OBJECTIFS

- **Analyser** le matériel et les postures de l'agent au poste de travail
- **Réglage** du poste de travail en coopération avec l'agent dans le but de préserver leur capital santé
- **Rédaction** d'un compte-rendu de visite présentant les recommandations au poste de travail

## PROGRAMME

- Réglage du poste de travail en coopération avec l'agent
- Conseil « bonnes » postures au poste bureautique
- Préconisations d'aménagements de l'espace de travail
- Compte-rendu de visite de poste adressé à la collectivité



### AGENTS CONCERNÉS

Assistants de prévention, agents  
des services administratifs  
Maximum : 6 agents



### DURÉE

30 à 45 minutes par poste  
6 agents maximum par demi-  
journée  
½ journée



### INTERVENANT

Infirmier(e) en santé au  
travail

# AIDE À L'AMÉNAGEMENT

L'aide à l'aménagement est réalisée lors d'un projet de construction d'un nouveau bâtiment, une rénovation, une création de nouveaux postes de travail... Les études peuvent être réalisées sur des postes existants ainsi que sur des projets d'aménagement de postes, de futures constructions, etc. Intervenir le plus en amont possible d'un projet permet d'avoir une prévention intégrée.

Cette mission ne peut être déclenchée qu'en phase programmation, avec l'équipe en charge du pilotage (MOA / MOE / AMO) dans le cadre de construction neuve ou de réhabilitation lourde. Un cahier complet devra être communiqué en amont de notre intervention.

## LES OBJECTIFS

- **Améliorer les conditions de travail** des agents ainsi que les conditions de vie des agents et des usagers du bâtiment
- **Prendre en compte** les besoins et usages des utilisateurs dans la conception des espaces de travail et de vie
- **Prendre en compte** les propositions des candidats et vérifier leur adéquation avec la réglementation et les conditions de travail
- **Diminuer/supprimer** les incohérences des propositions
- **Diminuer indirectement les coûts** en proposant une intervention en amont du projet
- **Rapporter les observations** et les analyses des documents, ainsi que des propositions d'aménagements pour réduire les contraintes et l'exposition aux facteurs de risques professionnels

## PROGRAMME

- Étude et analyse des locaux/plans
- Enquêtes auprès des agents et des usagers
- Rédaction du rapport
- Présentation des recommandations



Il s'agit d'un accompagnement : nos équipes d'ingénieurs ergonomes ne pourront s'engager à la place du maître d'ouvrage. Si le projet est déjà en phase de « conception » ou de « réalisation » les ergonomes du CDG76 n'interviendront pas.



### AGENTS CONCERNÉS

Encadrants, responsable services techniques, responsable bâtiment, responsable achat



### DURÉE

En fonction du projet d'aménagement et de son état d'avancement



### INTERVENANT

Ergonome



**TESTS ET MESURES**

# MESURES D'AMBIANCES PHYSIQUES

## ■ LES OBJECTIFS

- **Mesurer l'exposition professionnelle** aux nuisances sonores, aux vibrations, aux ambiances lumineuses, etc., au sein de leur environnement de travail (intérieur ou extérieur)
- **Rapporter l'analyse des mesures**, les résultats ainsi que les aménagements possibles pour réduire l'exposition aux nuisances (mesures de prévention organisationnelles, collectives, individuelles)

## PROGRAMME

- Mesures et analyses des conditions de travail (bruit, vibrations - corps entier et/ou mains-bras, température...)
- Rédaction du rapport et des préconisations d'aménagements



**Attention : ces mesures sont fournies dans le cadre de l'évaluation des risques professionnels que doit effectuer tout employeur.**



### AGENTS CONCERNÉS

Tous les agents



### DURÉE

En fonction de l'environnement et du besoin : ½ journée **ou** journée entière sur site **+** temps de rédaction du rapport



### INTERVENANT

Ergonome



# PRÉVENTION DES RISQUES PHYSIQUES

# MÉTHODOLOGIE ACCUEIL SÉCURITÉ

## ■ LES OBJECTIFS

- **Transformer la prévention** en un véritable levier de performance et de bien-être
- **Passer d'une obligation à une démarche active et motivante**
- **Identifier les incontournables** (formations & documents) sans complexité
- **Devenir acteur** d'une culture prévention durable

## PROGRAMME

- Brise-glace & tour de table : vos expériences au cœur de la réflexion
- Pourquoi la prévention compte vraiment : enjeux humains, organisationnels et financiers
- Construire une démarche vivante : méthodes simples et actions qui font la différence
- Formations essentielles : l'indispensable pour agir avec confiance
- Documents clés : aller à l'essentiel pour gagner en efficacité
- Comment m'investir dans une démarche de prévention ?



### AGENTS CONCERNÉS

Tous les encadrants  
hiérarchiques, assistants et/ou  
conseillers de prévention  
Maximum : 15 agents



### DURÉE

1/2 journée



### INTERVENANT

Ingénieur conseil en  
hygiène et sécurité

# MANAGER ENSEMBLE LA SÉCURITÉ

## ■ LES OBJECTIFS

- **Maîtriser l'articulation** entre les différents outils de management de l'hygiène et de la sécurité
- **Identifier les bonnes pratiques** pour mener à bien la mission de maîtrise des risques
- **S'approprier** les clés pour instaurer une culture sécurité

## PROGRAMME

- Présentation et tour de table
- Les enjeux de la prévention
- Une démarche de prévention active
- Les principales formations obligatoires
- Les principaux documents obligatoires
- Comment m'investir dans une « culture de prévention » ?



### AGENTS CONCERNÉS

Supérieurs hiérarchiques,  
assistants et conseillers de  
prévention  
Maximum : 15 agents



### DURÉE

½ journée



### INTERVENANT

Ingénieur conseil en  
hygiène et sécurité **ou**  
ergonome

# ANALYSE D'UN ACCIDENT PAR LA MÉTHODE DE L'ARBRE DES CAUSES

## ■ LES OBJECTIFS

- **Identifier et comprendre** les différents types d'accidents
- **S'approprier** une méthode d'analyse simple, visuelle et efficace
- **Distinguer** les faits des jugements pour fiabiliser l'enquête
- **Construire** un arbre des causes et en tirer des enseignements concrets
- **Définir des mesures de prévention** adaptées et assurer leur suivi
- **Renforcer la culture sécurité** en transformant l'accident en levier d'amélioration

## PROGRAMME

- Entrée en matière : thématique et objectif de la formation
- Clarifier ensemble : définitions et vocabulaire partagé
- Enquête & analyse : méthodologie pour décortiquer un accident
- L'art du discernement : faits, jugements, interprétations
- Atelier pratique : construction d'un arbre des causes à partir de cas concrets
- Passer à l'action : recherche des mesures et mise en place du suivi



### AGENTS CONCERNÉS

Tous les encadrants  
hiérarchiques, assistants/  
conseillers de prévention  
Maximum : 10 agents



### DURÉE

½ journée



### INTERVENANT

Ingénieur en hygiène et  
sécurité

# PRÉVENTION DES RISQUES

## AGENTS EN CHARGE DE L'ENTRETIEN DES LOCAUX

### ■ LES OBJECTIFS

- **Permettre** aux participants d'identifier et d'évaluer les principaux risques inhérents au métier d'entretien des locaux
- **Sensibiliser** les agents sur les pratiques et les gestes appropriés au sein de leurs environnements de travail dans l'objectif de préserver leur capital santé de vos agents
- **Permettre** aux participants d'améliorer les connaissances techniques sur les méthodes d'entretien de locaux
- **Connaître** les obligations de l'autorité territoriale et des agents concernant les EPI
- **Permettre** aux participants d'identifier et d'évaluer les dangers associés à l'utilisation de produits chimiques et comprendre les informations ( pictogrammes, étiquetage)

### PROGRAMME

- **Les gestes et postures :**
  - Les principaux éléments de l'anatomie et de la physiologie de l'appareil locomoteur
  - Les différentes pathologies
  - Les principes de base de sécurité physique
- **L'utilisation de la technique de pré-imprégnation**
- **Le risque chimique :**
  - Les principaux risques pour la santé
  - Les obligations législatives
  - Identifier / reconnaître les dangers
  - Le stockage
  - Les fiches de données de sécurité
- **Les EPI :**
  - Les obligations législatives
  - Les principaux EPI



#### AGENTS CONCERNÉS

Agents en charge de l'entretien des locaux, responsables de services et assistants de prévention  
Maximum : 10 agents



#### DURÉE

½ journée



#### INTERVENANT

Ergonome

# PRÉVENTION DES RISQUES

## AGENTS EN CHARGE DE L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

### ■ LES OBJECTIFS

- **Permettre** aux participants d'identifier et d'évaluer les principaux risques inhérents au métier des espaces verts
- **Sensibiliser** les agents sur les pratiques et les gestes appropriés au sein de leurs environnements de travail dans l'objectif de préserver leur capital santé de vos agents
- **Connaître** les obligations de l'autorité territoriale et des agents concernant les EPI
- **Sensibiliser** les agents aux risques vibratoires
- **Sensibiliser** les agents aux risques du bruit
- **Permettre** aux participants d'identifier et d'évaluer les dangers associés à l'utilisation de produits chimiques et comprendre les informations (pictogrammes, étiquetage)

### PROGRAMME

- **Les gestes et postures :**
  - Les principaux éléments de l'anatomie et de la physiologie de l'appareil locomoteur
  - Les différentes pathologies
  - Les principes de base de sécurité physique
- **Bruits et vibrations**
- **Le risque chimique :**
  - Les principaux risques pour la santé
  - Les obligations législatives
  - Identifier / reconnaître les dangers
  - Le stockage
- **Les EPI :**
  - Les obligations législatives
  - Les principaux EPI



#### AGENTS CONCERNÉS

Agents en charge de l'entretien des espaces verts, responsables de service et assistants de prévention  
Maximum : 10 agents



#### DURÉE

½ journée



#### INTERVENANT

Ergonome

# PRÉVENTION DES RISQUES

## AGENTS EN CHARGE DE DÉCHÈTERIE

### ■ LES OBJECTIFS

- **Permettre** aux participants d'identifier et d'évaluer les principaux risques inhérents au métier
- **Sensibiliser** les agents sur les pratiques et les gestes appropriés au sein de leurs environnements de travail dans l'objectif de préserver leur capital santé de vos agents
- **Sensibiliser** les agents aux risques chimiques / biologiques
- **Connaître** les obligations de l'autorité territoriale et des agents concernant les EPI
- **Permettre** aux participants d'identifier les bonnes pratiques et les règles d'hygiène

### PROGRAMME

- **Les gestes et postures :**
  - Les principaux éléments de l'anatomie et de la physiologie de l'appareil locomoteur
  - Les différentes pathologies
  - Les principes de base de sécurité physique
- **Sensibiliser les agents aux risques chimiques / biologiques**
  - Les obligations législatives
  - Identifier / reconnaître les dangers
  - Le stockage
  - L'amiante
- **Les EPI :**
  - Les obligations législatives
  - Les principaux EPI
- **Les bonnes pratiques et les règles d'hygiène :**
  - La cigarette, l'alcool, les stupéfiants : un rappel des obligations
  - L'hygiène corporelle
  - L'hygiène vestimentaire
  - L'impact social



#### AGENTS CONCERNÉS

Tous les agents  
Maximum : 12 agents



#### DURÉE

½ journée



#### INTERVENANT

Ergonome

# GESTES ET POSTURES

## AGENTS ADMINISTRATIFS

### FORMULE N°1

#### L'OBJECTIF

Sensibiliser les agents aux gestes et postures à adopter lors de travaux bureautiques dans le but de préserver leur capital santé.

#### PROGRAMME

- Les accidents du travail et la maladie professionnelle
- Les préjudices humains et économiques pour la collectivité
- Les principaux éléments de l'anatomie et de la physiologie
- Les « bonnes » postures au poste bureautique et les préconisations d'aménagements de l'espace de travail

### FORMULE N°2

#### L'OBJECTIF

Sensibiliser les agents aux gestes et postures à adopter lors de travaux bureautiques dans le but de préserver leur capital santé et réglage du poste de travail en coopération avec l'agent.

#### PROGRAMME

- Les principaux éléments de l'anatomie et de la physiologie
- La réglementation et le poste de travail
- Les « bonnes » postures au poste bureautique et les préconisations d'aménagements de l'espace de travail
- Réglage du poste de travail en coopération avec l'agent

#### AGENTS CONCERNÉS

Assistants de prévention, agents des services administratifs  
Maximum : 10 agents

#### DURÉE

1/2 journée

#### INTERVENANT

Ergonome

#### AGENTS CONCERNÉS

Assistants de prévention, agents des services administratifs (**ne présentant pas un aménagement de poste particulier**)  
Max. : 8 à 10 agents

#### DURÉE

1/2 journée

#### INTERVENANT

Ergonome

# GESTES ET POSTURES

## AGENTS TECHNIQUES

### FORMULE N°1

#### LES OBJECTIFS

Sensibiliser les agents aux gestes et postures à adopter lors de leurs missions dans le but de préserver leur capital santé, diminuer les risques d'accidents et de maladie professionnelle liée à l'activité, limiter l'apparition des troubles musculosquelettiques et participer à l'amélioration des conditions de travail.

#### PROGRAMME

- Les accidents du travail et la maladie professionnelle : les préjudices humains et économiques pour la collectivité
- Quiz
- Les principaux éléments de l'anatomie et de la physiologie de l'appareil locomoteur
- Cas pratiques avec simulateurs



#### AGENTS CONCERNÉS

Agents en charge de l'entretien des espaces verts, agents de voirie, agent d'entretien des locaux, agents techniques polyvalents, responsables de service et assistants de prévention  
Maximum : 10 agents



#### DURÉE

1/2 journée



#### INTERVENANT

Ergonome

### FORMULE N°2

#### L'OBJECTIF

Transmettre aux agents les notions essentielles en ergonomie afin de prévenir les TMS et d'adopter de meilleures pratiques dans leurs activités professionnelles.

#### PROGRAMME

##### Matin (0,5 jour)

- Les accidents du travail et la maladie professionnelle : les préjudices humains et économiques pour la collectivité
- Quiz
- Les principaux éléments de l'anatomie et de la physiologie de l'appareil locomoteur

##### Après-midi (0,5 jour)

- Accompagnement sur le terrain avec des conseils personnalisés sur le poste de travail dans des contextes réels à partir des recommandations présentées le matin



#### AGENTS CONCERNÉS

Agents en charge de l'entretien des espaces verts, agents de voirie, agent d'entretien des locaux, agents techniques polyvalents, responsables de service et assistants de prévention  
Max. : 6 agents



#### DURÉE

1 journée



#### INTERVENANT

Ergonome

# GESTES ET POSTURES

AGENTS DU SECTEUR MÉDICO-SOCIAL

## FORMULE N°1

### LES OBJECTIFS

- **Sensibiliser** les agents sur les pratiques et les gestes appropriés directement au sein de leurs environnements de travail dans l'objectif de préserver leur capital santé de vos agents.
- **Diminuer** les risques d'accidents et de maladie professionnelle liée à l'activité
- **Limiter** l'apparition des troubles musculosquelettiques
- **Participer** à l'amélioration des conditions de travail

### PROGRAMME

- Les accidents du travail et la maladie professionnelle. Les préjudices humains et économiques pour la collectivité
- Quiz
- Les principaux éléments de l'anatomie et de la physiologie de l'appareil locomoteur
- Les principes de base de sécurité physique dans la manutention manuelle de charges selon l'activité de l'agent
- Cas pratiques avec simulateur



**L'ergonome n'est pas habilité à sensibiliser les agents à la pratique du transfert et de l'aide à la mobilité des personnes.**



#### AGENTS CONCERNÉS

Agents aides à domicile  
ou en EHPAD, assistant de  
prévention, responsable de  
service  
Maximum : 12 agents



#### DURÉE

1/2 journée



#### INTERVENANT

Ergonome

# GESTES ET POSTURES

## AGENTS DU SECTEUR MÉDICO-SOCIAL

### FORMULE N°2 POUR LES AIDES À DOMICILE

#### LES OBJECTIFS

- **Sensibiliser** les agents aux gestes et postures à adopter lors de leurs interventions au domicile des bénéficiaires en situation réelle.
- **Diminuer** les risques d'accidents et de maladie professionnelle liée à l'activité.
- **Limiter** l'apparition des troubles musculosquelettiques
- **Participer** à l'amélioration des conditions de travail

#### PROGRAMME

- L'intervenant observe les postures, les gestes et l'organisation des tâches puis il propose des ajustements concrets et facilement applicables

### FORMULE N°3 POUR LES AGENTS DES EHPAD

#### LES OBJECTIFS

- **Sensibiliser** les agents aux gestes et postures à adopter lors de leurs missions dans les chambres des résidents en situation réelle.
- **Diminuer** les risques d'accidents et de maladie professionnelle liée à l'activité.
- Limiter l'apparition des troubles musculosquelettiques
- **Participer** à l'amélioration des conditions de travail

#### PROGRAMME

- L'intervenant observe les postures, les gestes et l'organisation des tâches puis il propose des ajustements concrets et facilement applicables

! L'ergonome n'est pas habilité à sensibiliser les agents à la pratique du transfert et de l'aide à la mobilité des personnes.



#### AGENTS CONCERNÉS

Aides à domicile



#### DURÉE

2h/agent soit 2 agents maximum  
suivi par demi-journée



#### INTERVENANT

Ergonome



#### AGENTS CONCERNÉS

Agents des EHPAD



#### DURÉE

1h/agent soit 4 agents maximum  
suivi par demi-journée



#### INTERVENANT

Ergonome

# PRÉVENTION DES TMS\*

\*TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES

## ■ LES OBJECTIFS

- **Permettre** aux participants d'identifier et d'évaluer les dangers ainsi que les facteurs de risques d'apparition des TMS
- **Permettre** aux participants de s'approprier des outils d'évaluation et/ou de diagnostic du risque de TMS sur les environnements de travail
- **Présenter** aux participants des méthodes et des moyens (équipements, organisation spatiale, etc.) permettant de réduire le risque de TMS

## PROGRAMME

- Les accidents du travail et les maladies professionnelles en lien avec les TMS.
- Les préjudices humains et économiques pour la collectivité
- Les principaux éléments de l'anatomie et de la physiologie
- Les facteurs de risques à l'origine des TMS
- Les outils d'évaluation et de diagnostic
- Les possibles solutions d'optimisation des situations
- Cas pratiques



### AGENTS CONCERNÉS

DGS, Directeurs, DRH, chefs de services, assistants et/ou conseillers de prévention, membres du F3SCT, etc.  
Maximum : 15 agents



### DURÉE

½ journée



### INTERVENANT

Ergonome

# NATURE, RÔLE ET CHOIX DES EPI

## ■ LES OBJECTIFS

- **Connaître** les obligations de l'autorité territoriale et des agents
- **Permettre** aux participants d'identifier les différentes catégories de protection
- **Connaître** les EPI à porter

## PROGRAMME

- L'aspect réglementaire
- Les différentes catégories de protections
- Nature, rôle et choix des EPI
- Les EPI en fonction des situations de travail

Le contenu est adapté au corps de métier (agent d'entretien, ATSEM, agent de la restauration, agent des espaces verts, de la voirie, des bâtiments).



### AGENTS CONCERNÉS

ATSEM, agents d'entretien ou de restauration

**ou**

Agents en charge de la voirie ou des espaces verts  
Maximum : 12 agents



### DURÉE

½ journée



### INTERVENANT

Ergonomes

# RISQUE CHIMIQUE

## ■ LES OBJECTIFS

- **Permettre** aux participants d'identifier et d'évaluer les dangers associés à l'exposition aux substances chimiques.
- **Connaître et comprendre** les informations ainsi que les documents liés aux produits dangereux (pictogrammes, étiquetages, fiches de données de sécurité)
- **Connaître les consignes** et les mesures de prévention pour maîtriser le risque chimique

## PROGRAMME

- Qui est exposé ?
- Les situations à risques
- Les risques pour la santé
- Stocker en sécurité
- Comment reconnaître les produits dangereux et les agents CMR ?
- Identifier les dangers et les évolutions de la signalétique
- La prévention du risque chimique et les obligations réglementaires
- Exercices et cas pratiques (escape game) \*

\*L'Escape Game peut être dissocié ou incorporé dans les « ateliers santé et bien-être au travail »



### AGENTS CONCERNÉS

Tous les agents en contact  
avec des produits chimiques,  
Maximum : 10 agents



### DURÉE

½ journée



### INTERVENANT

Ingénieur conseil en  
hygiène et sécurité

# RISQUE ÉLECTRIQUE

## ■ LES OBJECTIFS

- **Identifier et comprendre** les dangers liés à l'électricité
- **Connaître la réglementation** en vigueur et ses obligations
- **Savoir distinguer** les différents titres d'habilitation et leurs conditions d'application
- **Acquérir** les bases indispensables pour prévenir et gérer efficacement le risque électrique

## PROGRAMME

- Le risque électrique : dangers, situations à risque et conséquences
- La réglementation : cadre légal et bonnes pratiques à retenir
- L'habilitation électrique : panorama des différents titres et leur usage concret
- La maîtrise du risque : méthodes, outils et réflexes de prévention



### AGENTS CONCERNÉS

Tous les encadrants,  
hiérarchiques, assistants et/  
ou conseillers de prévention -  
Maximum : 15 agents



### DURÉE

½ journée



### INTERVENANT

Ingénieur conseil en  
hygiène et sécurité

# RISQUE ROUTIER

## GÉNÉRALITÉS SUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

### ■ LES OBJECTIFS

- **Permettre** aux participants d'identifier et d'évaluer l'ensemble des dangers ainsi que les facteurs de risques
- **Rappeler** aux participants le code de la route (comportement conducteur, vitesse, vigilance, alcoolémie)
- **Connaitre les obligations** et les mesures de prévention pour maîtriser le risque routier

### PROGRAMME

- Les statistiques de la sécurité routière
- Les principaux facteurs d'accidents :
  - Le comportement du conducteur au volant :
    - L'alcool
    - La vitesse
    - Le téléphone
- Cas pratique : « ateliers alcoolémie au volant »



#### AGENTS CONCERNÉS

Agents amenés à effectuer des déplacements sur le territoire de la commune ou hors du territoire.  
Maximum : 10 agents



#### DURÉE

½ journée



#### INTERVENANT

Ingénieur conseil en hygiène et sécurité

# RISQUE ROUTIER

## SIGNALISATION TEMPORAIRE DE CHANTIER

### ■ LES OBJECTIFS

- **Permettre** aux participants d'identifier et d'évaluer l'ensemble des dangers ainsi que les facteurs de risques
- **Définir et maîtriser** la signalisation obligatoire (véhicules, engins, panneaux et vêtements de travail)
- **S'approprier** les règles fondamentales de la signalisation temporaire en fonction de la nature du chantier (permanent ou non-permanent) et en fonction de sa localisation (virage, ligne droite, sur la chaussée, etc.)
- **Mettre en œuvre**, de manière efficace, une signalisation de chantier adaptée à chaque situation

### PROGRAMME

- Rappel sur les principaux facteurs d'accident : vitesse et alcool
- Définition et objectifs de la signalisation temporaire de chantier
- Signalisation des agents et des véhicules
- Les signaux : propriétés générales
- Mise en œuvre de la signalisation d'un chantier fixe/mobile sur plateaux de jeux
- Cas pratique : mise en œuvre de la signalisation d'un chantier fixe/mobile



#### AGENTS CONCERNÉS

Agents des services techniques  
Maximum : 10 agents



#### DURÉE

½ journée



#### INTERVENANT

Ingénieur en hygiène et sécurité

# NUISANCES SONORES ET NUISANCES DUES AUX VIBRATIONS

## ■ LES OBJECTIFS

- **Permettre** aux participants de mieux appréhender les risques pour la santé lors de l'exposition à un environnement bruyant ou lors de l'utilisation d'outils/équipements vibrants
- **Présenter** aux participants des méthodes et des moyens de prévention d'exposition à ces risques

## PROGRAMME

- La réglementation sur les nuisances sonores
- Les risques pour la santé de l'exposition aux nuisances sonores
- Les méthodes de prévention de l'exposition aux nuisances sonores
- La réglementation sur les nuisances liées aux vibrations
- Les risques pour la santé de l'exposition aux vibrations
- Les méthodes de prévention de l'exposition aux vibrations

### **Cette sensibilisation peut être accompagnée (pour un temps de VMP\* supplémentaire) :**

- D'audio-tests pour les agents de la collectivité
- De mesures de bruit et/ou de vibrations mécaniques d'un ou plusieurs environnements de travail (cantine, laverie, complexe aquatique, activités en extérieur telles que le débroussaillage, le fauchage, etc.)



### **AGENTS CONCERNÉS**

Agents et encadrants  
Maximum : 12 agents



### **DURÉE**

½ journée



### **INTERVENANTS**

Ergonome **ou** médecin du travail

# INTÉGRER L'ERGONOMIE DÈS LA CONSTRUCTION ET L'AMÉNAGEMENT DES LOCAUX DE TRAVAIL

NOUVELLE  
FORMULE

## ■ LES OBJECTIFS

- **Connaître** les principales notions législatives et normatives en lien avec la prévention des risques professionnels et des conditions de travail lors d'un projet de construction de lieux de travail ou d'aménagement de locaux de travail
- **Disposer** de notions d'ergonomie

## PROGRAMME

- Introduction : les 4 principes de la construction
- La législation
- L'ergonomie
- Les 10 points clés incontournables



### AGENTS CONCERNÉS

Responsables techniques,  
agents en charge des projets de  
construction/aménagements  
des bâtiments, assistants et/ou  
conseillers prévention  
Maximum : 10 agents



### DURÉE

½ journée



### INTERVENANT

Ergonome

# INTÉGRER L'ERGONOMIE DÈS L'ACHAT

## ■ LES OBJECTIFS

- **Permettre** aux participants d'identifier et d'évaluer les dangers ainsi que les facteurs de risques d'apparition d'accidents de travail et de maladies professionnelles
- **Présenter** aux participants des aménagements (équipements, outils, etc.) permettant de réduire le risque de maladies professionnelles et d'accidents

## PROGRAMME

- Les accidents du travail et les maladies professionnelles : les préjudices humains et économiques pour la collectivité
- Les facteurs de risques à l'origine des accidents et des maladies
- Les modalités d'une analyse du besoin adapté aux situations
- Les possibles équipements ergonomiques permettant de réduire le risque d'exposition aux TMS et d'accidents de travail



### AGENTS CONCERNÉS

Directeurs, DRH et services RH,  
responsables des achats, chefs  
de service  
Maximum : 10 agents



### DURÉE

½ journée



### INTERVENANT

Ergonome

# TRAVAIL DE NUIT : PRÉVENIR LES RISQUES, PRÉSERVER SA SANTÉ

## ■ LES OBJECTIFS

- **Connaître** le fonctionnement de l'horloge biologique et ses conséquences en cas de dérèglement
- **Permettre** une meilleure compréhension de l'impact du travail de nuit sur le rythme biologique
- **Présenter** les principaux effets du travail en horaires décalés sur la santé physique, mentale et sociale
- **Disposer** de conseils pratiques et de repères simples pour mieux adapter son mode de vie au travail de nuit

## PROGRAMME

- Comprendre son horloge biologique
- Les mécanismes du sommeil, ses phases et ses perturbations
- Conseils de nutrition adaptés au travail de nuit
- Prévenir les effets de la sédentarité, gérer la fatigue et optimiser sa concentration



### AGENTS CONCERNÉS

Les agents en travail de nuit,  
postés ou en horaires atypiques  
Maximum : 12 agents



### DURÉE

½ journée



### INTERVENANT

Ergonome

# ENTRETIEN DES LOCAUX L'UTILISATION DE LA MICROFIBRE

**Cette action de sensibilisation s'adresse aux collectivités équipées de matériel microfibre, dont les agents d'entretien ont déjà suivi une formation préalable à son utilisation, dispensée par notre prestataire.**

## En amont de la sensibilisation :

Une réunion est organisée avec les responsables (encadrant des agents en charge de l'entretien) et des assistants/conseillers de prévention. Cet échange a pour objectif :

- Comprendre les besoins spécifiques de la collectivité / service
- Identifier d'éventuelles problématiques rencontrées par les agents sur le terrain
- Adapter le contenu et les messages de la sensibilisation en fonction du contexte et des enjeux locaux

## ■ LES OBJECTIFS

- **Permettre** aux participants d'améliorer les connaissances techniques sur les méthodes d'entretien de locaux
- **Présenter** aux participants des aménagements (équipements, outils, etc.) permettant de réduire le risque d'apparition de Troubles Musculo Squelettiques (TMS)

## PROGRAMME

- Les facteurs de risques à l'origine des pathologies musculo-squelettiques dans l'entretien des locaux
- Les préjudices humains et économiques pour la collectivité
- Le matériel utilisé dans la technique « microfibre »
- Les méthodes à adopter avec l'utilisation du matériel de la technique microfibre
- Les bénéfices à l'utilisation de la technique « microfibre »



### AGENTS CONCERNÉS

Responsables achats, chefs de service et agents d'entretien des locaux  
Maximum : 12 agents



### DURÉE

½ journée



### INTERVENANT

Ergonome

# L'ERGONOMIE ORGANISATIONNELLE : UN MOYEN DE LIMITER LES RISQUES TMS

## ■ LES OBJECTIFS

- **Permettre** aux participants d'identifier et d'évaluer l'impact de l'organisation du travail sur le risque d'apparition des TMS
- **Présenter** l'ergonomie organisationnelle et ses outils selon les métiers et les caractéristiques de votre collectivité

## PROGRAMME

- Les enjeux de la prévention
- Les TMS :
  - L'ergonomie
  - Les différentes formes que peut prendre l'organisation du travail
  - Les différentes activités de management
- Les outils d'investigation selon les métiers de votre collectivité
- Transformer les situations



### AGENTS CONCERNÉS

DGS, DRH, responsable de service, assistants et conseillers de prévention  
Maximum : 12 agents



### DURÉE

½ journée



### INTERVENANT

Ergonome

# DOCUMENT UNIQUE : ENJEUX ET MÉTHODOLOGIE

## ■ LES OBJECTIFS

- **Connaitre** la réglementation
- **Comprendre** les enjeux humains et économiques, en lien avec le Document Unique, pour la collectivité
- **Dresser** l'inventaire des risques généraux auxquels sont exposés les agents
- **Comprendre** la méthode d'évaluation et la hiérarchisation de ces risques
- **Construire** le plan d'actions à mener sur le terrain

## PROGRAMME

- Les enjeux de la prévention
- Préparer la démarche de prévention de l'élaboration du document unique
- Méthode d'évaluation de la cotation des risques
- Les risques physiques
- PAPRI Pact (Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail)



### AGENTS CONCERNÉS

Directeurs, services RH,  
responsable achats, chefs de  
service et conseillers/assistants  
de prévention  
Maximum : 15 agents



### DURÉE

½ journée



### INTERVENANT

Ingénieur conseil en  
hygiène et sécurité

# RISQUE AMIANTE

## ■ LES OBJECTIFS

- **Connaitre** le contexte réglementaire
- **Identifier** le risque amiante
- **Méthodologie** de la maîtrise du risque amiante
- **Assurer** le suivi médical des agents exposés

## PROGRAMME

- Amiante : définitions , caractéristiques et effets sur la santé
- Localisations possibles au sein des collectivités
- Le Dossier technique Amiante
- Évolutions réglementaires
  - Formations
  - Complément au DTA
  - Repérage avant travaux
- Prévention du risque amiante
  - EPC/EPI
  - Formations
  - Interventions entreprises extérieures
- Suivi médical particulier



### AGENTS CONCERNÉS

Cadres, assistants de prévention  
ou agents susceptibles d'être  
en contact avec l'amiante dans  
l'exercice de leurs missions  
Maximum : 15 agents



### DURÉE

½ journée



### INTERVENANTS

Ingénieur conseil en  
hygiène et sécurité

# DOCUMENTS ET FORMATIONS OBLIGATOIRES EN PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

## ■ L'OBJECTIF

- **Connaître et comprendre** les principaux documents et formations obligatoires en matière de prévention des risques professionnels au sein de votre collectivité
- **Savoir** les intégrer dans une démarche de prévention cohérente et efficace

## PROGRAMME

- Découvrir les documents réglementaires incontournables et leur rôle dans la prévention
- Identifier les acteurs clés de la sécurité et leurs missions
- Comprendre l'articulation entre la prévention, les interventions extérieures et les risques spécifiques
- Explorer les principales formations obligatoires et leur contribution à la protection des agents et au développement d'une culture sécurité



### AGENTS CONCERNÉS

Tous les encadrants,  
hiérarchiques, assistants et/  
ou conseillers de prévention  
Maximum : 15 agents



### DURÉE

½ journée



### INTERVENANT

Ingénieur en prévention  
des risques professionnels

# TRAVAIL, CHALEUR ET SOLEIL : PRÉVENIR LES RISQUES INVISIBLES

## ■ LES OBJECTIFS

- **Comprendre** la différence entre la chaleur et le rayonnement UV
- **Identifier** les situations à risques et les signes d'alerte
- **Adopter** des réflexes pour se protéger
- **Identifier** des moyens de prévention

## PROGRAMME

- Les risques liés au rayonnement ultraviolet
- Le travail par temps chaud
- Des moyens de prévention



### AGENTS CONCERNÉS

Responsables et agents exposés à des conditions de travail en extérieur ou dans des environnements chauds (services techniques, espaces verts, voirie, entretien, etc.), assistants et conseillers de prévention  
Maximum : 12 agents



### DURÉE

½ journée



### INTERVENANTS

Médecin, ergonome ou ingénieur en hygiène et sécurité



**PRÉSERVER  
SA SANTÉ AU  
TRAVAIL**

# PRÉVENTION DES PRATIQUES ADDICTIVES

## ENCADRANTS

### ■ LES OBJECTIFS

- **Rappeler** le rôle de l'employeur dans la prévention des pratiques addictives
- **Définir** les enjeux de la prévention des pratiques addictives en milieu professionnel
- **Méthodologie** du déploiement d'une démarche de prévention
- **Donner** les clés aux encadrants pour savoir comment aborder les difficultés avec leurs équipes et gérer des situations complexes.

### PROGRAMME

- Définition des pratiques addictives et données démographiques
- Enjeux de la prévention des pratiques addictives en milieu professionnel
- Démarche et outils de prévention des pratiques addictives
- Gestion d'une situation de crise
- Gestion d'une situation chronique
- Acteurs de la prévention des pratiques addictives



#### AGENTS CONCERNÉS

Élus, directeurs, chefs de service,  
encadrants de proximité,  
conseillers et assistants de  
prévention, représentants CST,  
représentants du personnel  
Max : 25 agents



#### DURÉE

½ journée



#### INTERVENANTS

Psychologue du travail  
**et/ou** médecin du travail

# PRÉVENTION DES PRATIQUES ADDICTIVES

AGENTS ET ENCADRANTS

## LES OBJECTIFS

- **Mieux comprendre** les addictions en faisant le tri sur les idées reçues
- **Prendre conscience** des conséquences qu'une pratique addictive peut avoir sur son travail
- **Connaître** les outils réglementaires de la prévention des conduites addictives en milieu professionnel
- **Connaître la conduite** à tenir face à un collègue en difficulté
- **Connaître les dispositifs d'aide existants**

### FORMULE N°1

#### PROGRAMME

- Qu'est-ce qu'une addiction ?
- Focus sur les conduites addictives avec et sans substance
- Cadre réglementaire, démarche et outils de prévention des pratiques addictives
- Conduite à tenir en situation de crise aiguë
- Recommandation en situation chronique
- Acteurs de la prévention des pratiques addictives

### FORMULE N°2

#### PROGRAMME

- Qu'est-ce qu'une addiction ?
- Jeu pratique – la consommation de produits psychoactifs en France
- Atelier « verre doseur » : apprendre à reconnaître les unités d'alcool et comprendre la notion de "dose standard" et de repères de consommation
- Atelier « calcoolateur » : estimer son taux d'alcoolémie selon la consommation et son élimination
- Atelier « parcours simulation » : expérimenter les effets des substances psychoactives sur la coordination et la perception de l'environnement
- Cadre réglementaire, démarche et outils de prévention des pratiques addictives
- Conduite à tenir en situation de crise aiguë et recommandation en situation chronique



#### AGENTS CONCERNÉS

Agents et/ou encadrants  
Maximum : 15 agents



#### DURÉE

½ journée



#### INTERVENANTS

Médecin du travail **et/ou**  
infirmier(e) en santé au  
travail

# LA GESTION PREVISIONNELLE DES EMPLOIS, DES EFFECTIFS ET DES COMPÉTENCES (GPEEC) : UN LEVIER POUR LUTTER CONTRE L'USURE PROFESSIONNELLE

## ■ LES OBJECTIFS

- **Démontrer** les liens entre les notions de GPEEC, d'usure professionnelle et d'absentéisme au travail
- **Identifier** les différentes formes d'usure professionnelle et leur impact sur l'absentéisme au travail
- **Découvrir la GPEEC**
- **Adopter** une vision prospective basée sur l'anticipation

## PROGRAMME

- Échanges sur les notions d'absentéisme, d'usure professionnelle et de GPEEC
- Cas pratique : diagnostic de l'usure professionnelle et mise en place d'une GPEEC
- La GPEEC, un outil efficace pour lutter contre l'absentéisme au travail



### AGENTS CONCERNÉS

Tous les agents  
Max : 12 agents



### DURÉE

½ journée



### INTERVENANTS

Chargé de projet  
«Mission GPEEC»



# **PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX**

# LA COMMUNICATION : UN VRAI SAC DE NOEUDS ?

## ■ LES OBJECTIFS

- **Comprendre** les grands principes qui régissent la communication
- **Décrypter** les risques d'incompréhension pour améliorer votre communication
- **Repenser** le travail d'équipe pour favoriser l'entraide et la cohésion avec vos collègues

## PROGRAMME

- Principes généraux de la communication
- Faits et interprétation
- L'esprit d'équipe à l'épreuve de la communication



### AGENTS CONCERNÉS

Tous les agents  
Maximum : 16 agents



### DURÉE

½ journée



### INTERVENANT

Psychologue du travail

# MANAGEMENT ET PRÉVENTION DES RPS

## ■ LES OBJECTIFS

- **Savoir différencier** la prévention des Risques PsychoSociaux (RPS) de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT)
- **Identifier** des repères pour adapter votre management à vos collaborateurs et à la situation
- **Transmettre** des leviers d'action pour prévenir les RPS dans votre service

## PROGRAMME

- Définition des risques psychosociaux et de la qualité de vie au travail
- Le management situationnel
- Leviers d'actions pour prévenir les risques psychosociaux



### AGENTS CONCERNÉS

Chefs de service, encadrants de proximité  
Maximum : 18 agents



### DURÉE

½ journée



### INTERVENANTS

Psychologue du travail

# GÉRER LA CHARGE DE TRAVAIL : DES CLÉS POUR AGIR

## ■ LES OBJECTIFS

- **Comprendre** la notion de charge de travail
- **Maitriser** des outils d'analyse de la charge de travail
- **Identifier** des leviers de prévention et régulation de la charge de travail

## PROGRAMME

- La charge de travail : De quoi parle-t-on ?
- La régulation : Comment faire ?
- La charge de travail : Comment prévenir ?

La présence d'Élus peut être envisagée dans le cadre de projet institutionnel porté par la collectivité.



### AGENTS CONCERNÉS

Direction, service RH, chefs de service, encadrants de proximité, conseillers et assistants de prévention  
Maximum : 16 agents



### DURÉE

½ journée



### INTERVENANT

Psychologue du travail

# DÉVELOPPER SES RESSOURCES POUR MIEUX GÉRER SON STRESS

## ■ LES OBJECTIFS

- **Comprendre** les mécanismes du stress pour vivre plus sereinement votre quotidien
- **Découvrir** vos ressources internes pour prendre soin de vous et vous aider à mieux récupérer

## PROGRAMME

- Définition du stress
- Différents types de stratégies d'adaptation
- Sommeil et fonction du rêve
- Position de vie « anti-stress »



### AGENTS CONCERNÉS

Tous les agents  
Maximum : 18 agents



### DURÉE

½ journée



### INTERVENANT

Psychologue du travail

# TRAVAILLER AUPRÈS D'USAGERS EN SOUFFRANCE

## ■ LES OBJECTIFS

- **Adapter** votre position et votre discours face à une personne en souffrance
- **Apprendre** à vous protéger et à réagir face à l'expression de la souffrance des autres

## PROGRAMME

- Processus de deuil
- Écoute empathique
- Mécanismes de défense du professionnel
- Les freins à l'écoute



### AGENTS CONCERNÉS

Travailleurs sociaux, aides à domicile, personnels soignants, agents d'accueil.  
Maximum : 12 agents



### DURÉE

½ journée



### INTERVENANT

Psychologue du travail

# ACCUEIL DU PUBLIC : PRÉVENIR ET GÉRER LES CONFLITS

## ■ LES OBJECTIFS

- **Adapter** votre position et votre discours face aux incivilités
- **Apprendre** à désamorcer les situations de tensions avec les usagers
- **Identifier** des actions de prévention pour réduire les risques d'agression au sein de votre service

## PROGRAMME

- Incivilités et agressions : quelques chiffres
- Réagir face à une personne en colère
- Prévenir les violences externes



### AGENTS CONCERNÉS

Agents et encadrants travaillant dans un service accueillant du public (animation, écoles, bibliothèque, piscine, état civil, urbanisme, structure socio-culturelle, CCAS...), conseillers et assistants de prévention

Maximum : 16 agents



### DURÉE

½ journée



### INTERVENANT

Psychologue du travail

# PRÉVENIR LES AGISSEMENTS SEXISTES ET VIOLENCES SEXUELLES AU TRAVAIL

À DESTINATION DES ENCADRANTS ET DES PRÉVENTEURS

## ■ LES OBJECTIFS

- **Savoir identifier** les actes sexistes et les violences sexuelles
- **Identifier** les actions à mettre en oeuvre pour établir une démarche de prévention

## PROGRAMME

- Définitions et cadre réglementaire
- Démarche de prévention des agissements sexistes et violences sexuelles
- Repérage et leviers d'actions pour les employeurs, victimes et témoins

La présence d'Élus peut être envisagée dans le cadre de projet institutionnel porté par la collectivité.



### AGENTS CONCERNÉS

Directeurs, chefs de service,  
encadrants de proximité, conseillers  
et assistants de prévention,  
représentants CST  
Maximum : 18 agents



### DURÉE

½ journée



### INTERVENANT

Psychologue du travail

## CONTACTS



**Amélie LEFÈVRE**

RESPONSABLE DU **PÔLE SANTÉ / PRÉVENTION**



amelie.lefevre@cdg76.fr



02 35 59 30 10



**Marine AZEVEDO**

RESPONSABLE DU **SERVICE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS**



marine.azevedo@cdg76.fr



02 79 18 11 61



**Audrey MURIEL**

RESPONSABLE DU **SERVICE MÉDECINE PROFESSIONNELLE**



audrey.muriel@cdg76.fr



02 35 59 35 56

# Centre de Gestion

de la Fonction Publique Territoriale de la Seine-Maritime

40 allée de la Ronce - 76230 ISNEAUVILLE • Tél : 02 35 59 71 11